

Bilan financier des interventions de l'Etablissement dans le cadre du Programme Opérationnel Plurirégional Loire 2007-2013

Le **Programme Opérationnel Plurirégional Loire 2007-2013**, à l'émergence duquel l'Etablissement a apporté une contribution majeure, était doté de **33,8 M€** de crédits du FEDER.

Les interventions soutenues étaient ciblées sur trois axes prioritaires : la compétitivité ligérienne grâce à la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques ; la recherche et l'innovation, en stimulant le développement et le partage des connaissances ; l'appui aux démarches d'excellence conciliant renforcement économique et préservation de l'environnement (Cf. Plaquette de présentation produite en annexe).

1 – Interventions de l'Etablissement en tant que maître d'ouvrage d'opérations

Dans ce cadre, **84 opérations portées par l'Etablissement** – au bénéfice de ses collectivités membres et de partenaires du bassin – ont été programmées. Au total, ce sont **près de 10 M€ de subventions de l'Europe (FEDER)** que ce dernier devrait parvenir à mobiliser sur la période de référence, à un taux moyen de 40 %.

En effet, à la date de production de la présente note, une dizaine d'opérations, bien qu'achevées, n'étaient pas encore soldées. L'Etablissement reste donc **dans l'attente du paiement de subventions du FEDER, pour un montant supérieur à 600 k€**

Sur les 73 opérations soldées, et abstraction faite de l'opération n° 34226 relative aux « Travaux d'isolement et de réparation des vannes de demi-fond du barrage de Villerest » pour lesquels l'Etablissement a perdu le bénéfice – pour des motifs d'ordre administratif et sans que cela lui soit imputable en aucune façon – de 119.720,77 € de subvention du FEDER :

- 62 avaient vu les contrôles de service fait (CSF) validés en l'état, soit 85 % des dossiers ;
- pour 7 autres, le service instructeur a écarté des dépenses, pour un montant total de 2.312,63 € ;
- pour 3 autres, l'autorité de contrôle a écarté des dépenses, pour un montant total de 2.329,36 €, y compris 825 € de frais de publication d'une annonce au JOUE pour un marché de plus de 2,3 M€.

Au total, **sur une programmation de plus de huit ans et un montant de dépenses exposées de plus de 20 M€, seulement 0,02 % de dépenses ont été écartés** après plafonnement et contrôles.

Force est donc de constater l'importance et la fiabilité de l'implication financière de l'Etablissement dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations soutenues par l'Europe (FEDER) dans le cadre du plan Loire III, en particulier dans le domaine de la prévention des inondations, ainsi que celui de la recherche, du développement et de l'innovation. Etant ajouté que cela n'a pas fait obstacle à l'accès d'autres opérateurs aux financements européens mis à disposition, la totalité de ces derniers n'ayant finalement pas pu être consommés dans les délais impartis.

2 – Interventions de l’Etablissement en tant que service instructeur de dossiers de demande de subvention du FEDER

La décision d’autoriser l’intervention de l’Etablissement en tant que service instructeur de dossiers Recherche/Données/Information est intervenue par voie de délibération d’octobre 2007, afin notamment de **faciliter la continuité entre l’émergence des projets et leur concrétisation en termes opérationnels.**

Par courrier de janvier 2008, le Préfet coordonnateur de bassin a confirmé l’instruction par l’Etablissement des demandes de subventions relevant de l’Axe 2 du Programme Opérationnel plurirégional Loire 2007-2013 (*Stimuler la recherche et l’innovation ligérienne par le développement et le partage d’une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle, du bassin de la Loire*), une décision dans le prolongement de la proposition formulée lors de la réunion du comité de gestion du CPIER Loire de juillet 2007.

Ce rôle de service instructeur – comprenant l’instruction et le suivi des opérations, depuis le dépôt de la demande de subvention jusqu’aux paiements et au contrôle, dans le respect de la « piste d’audit » – a été assuré depuis lors **au bénéfice des acteurs du plan Loire III, notamment les porteurs de projets, les cofinanceurs et les gestionnaires intéressés par les résultats des opérations.**

Le nombre de ces dernières instruites par l’Etablissement s’élève à 160, soit environ **29 % de l’ensemble des opérations programmées.** Le volume correspondant de crédits du FEDER octroyés s’élève quant à lui à 11,1 M€, soit **1/3 du montant de la programmation dans sa totalité.**

L’intervention de l’Etablissement à ce titre a fait l’objet de **24 contrôles qualité gestion (CQG) effectués par les services de l’Etat**, dont il ressort finalement qu’**aucune anomalie n’a été constatée.** A la lecture des éléments de synthèse de ces contrôles et des observations, il peut être relevé que l’ensemble des dossiers papier ont été jugés bien, voire très bien organisés/structurés/complétés, plusieurs d’entre eux faisant même apparaître les mentions « très bonne tenue du dossier papier et de la saisie dans PRESAGE » ou encore « aucune lacune dans le dossier papier et sur PRESAGE ».

Cette implication de l’Etablissement a mobilisé en moyenne **1,4 équivalents temps plein entre 2008 et 2015** (correspondant à une partie du temps de travail de plusieurs agents, variable selon les années), pour un **coût total de 568.508,88 €** Ces dépenses n’étant valorisées qu’en contrepartie « pure », c’est-à-dire **sans subvention du FEDER.**

Il est proposé au Comité Syndical de charger le Président de transmettre ces éléments de bilan financier à Monsieur le Préfet coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne, en attirant par la même occasion son attention sur les effets limités à ce jour du courrier de janvier 2014 dont copie est jointe en annexe à la présente note.

Il est proposé au Comité Syndical d’approuver la délibération correspondante.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Le Préfet

LE PREFET DE LA REGION CENTRE

PREFET DU LOIRET

à

Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET
Président de l'Etablissement Public Loire
2 quai du Fort Alleaume
CS 55708
45057 ORLEANS Cédex

ORLÉANS, LE

08 JAN. 2014

RECEPTION LE : 10 JAN. 2014			
EXPEDITEUR :			
NUMERO : 92			
	Attribution	Copies	
PRES			
CAB			X
DGS	X		
DAF			X
DEE			X
DDRE			X
COM			X
	Agenda	Signalé	X

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le 18 décembre 2013, la copie de la délibération que votre établissement a adoptée le 21 novembre 2013, sur les propositions que j'avais faites à l'ensemble des acteurs du plan Loire à propos de la poursuite de celui-ci, avec une stratégie à horizon 2035.

Je tiens à vous assurer que votre établissement, conformément à ses statuts et en accord avec les partenaires financiers du plan Loire, sera associé à la poursuite de la réflexion sur la stratégie du plan Loire IV et aux travaux d'élaboration des documents de sa mise en œuvre.

L'Etablissement Public Loire continuera à être un partenaire privilégié pour l'Etat et nous étudierons avec vous, et les autres financeurs du plan Loire, quelles seront les modalités précises de ce partenariat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Bien à vous.

Préfet de la Région Centre
Préfet du Loiret

Pierre-Etienne BISCH

PROGRAMME PLURIRÉGIONAL
FEDER LOIRE 2007-2013

Accompagner le développement durable du bassin de la Loire

Le dernier fleuve sauvage d'Europe et ses affluents ont façonné un territoire d'une richesse patrimoniale, culturelle et humaine unique. Sur plus de mille kilomètres de cours, le bassin de la Loire constitue une véritable entité, par-delà les limites administratives ou géographiques des régions traversées.

C'est pour répondre aux défis de ce territoire, dont les problématiques spécifiques requièrent une approche globale, que le "Plan Loire grandeur nature" a été lancé en 1994.

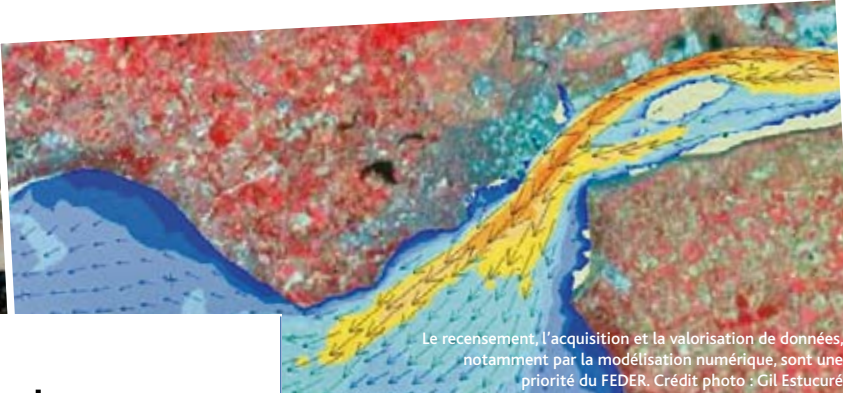
Aujourd'hui, l'Europe a choisi de s'engager aux côtés des acteurs de ce plan, en renforçant leur capacité d'action.

Dans le cadre d'un programme plurirégional, elle mobilise 33,8 millions d'euros de fonds FEDER sur la période 2007-2013, ciblés sur trois axes prioritaires d'intervention :

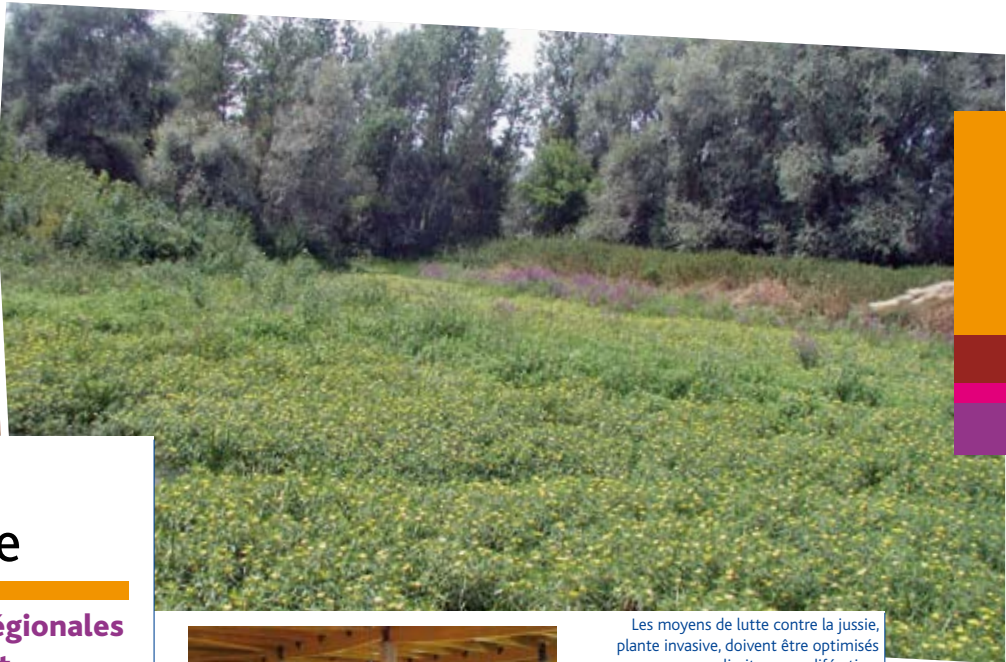
- **la compétitivité ligérienne grâce à la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques**
- **la recherche et l'innovation, en stimulant le développement et le partage des connaissances**
- **l'appui aux démarches d'excellence conciliant renforcement économique et préservation de l'environnement**



Inondations à Vichy en 2003. L'Allier, comme d'autres sous-bassins, doit faire l'objet d'études des risques et des enjeux. Crédit photo : Yves Le Chapelin



Le recensement, l'acquisition et la valorisation de données, notamment par la modélisation numérique, sont une priorité du FEDER. Crédit photo : Gill Estucuré



Les moyens de lutte contre la jussie, plante invasive, doivent être optimisés pour limiter sa prolifération. Crédit photo : AELB

Un objectif de compétitivité

par la réduction de la vulnérabilité des activités économiques face aux inondations

10 milliards d'euros : c'est le coût total des dommages qu'engendrerait aujourd'hui une grande crue de la Loire, dont 60 % au titre des seules entreprises privées. Pour lutter contre cette vulnérabilité du tissu économique ligérien, l'Europe a choisi de soutenir prioritairement des actions de réduction du risque d'inondation.

Les mots-clés

Une priorité aux actions à forte efficacité – Une approche globale et concertée – Des actions coordonnées et cohérentes – La diffusion de l'information – La mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Études des risques et des enjeux sur des territoires homogènes (notamment les bassins versants non-encore étudiés : Allier, Vienne, Cher...)
- Élaboration et mise en œuvre d'actions expérimentales de gestion de zones d'expansion de crues ou de sur-inondations

Pour les entreprises, filières et zones d'activités soumises au risque d'inondation

- Création d'un environnement favorable à la réduction de vulnérabilité via des actions ciblées d'information, de formation et d'animation
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité
- Actions concrètes de réduction de vulnérabilité

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 40 % ou 50 % maximum

Un objectif de recherche et d'innovation

par le partage et le développement de nouvelles connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Loire

De multiples sources de données, scientifiques, techniques, historiques... sur la Loire et son environnement existent aujourd'hui. Ce capital de connaissances considérable mais dispersé doit être identifié, organisé et valorisé. Il doit également être enrichi et mieux partagé, afin d'être le socle de nouvelles recherches et d'innovations dans la gestion du fleuve et de son bassin.

Les mots-clés

Connaissance fondamentale et opérationnelle du bassin – Lisibilité et visibilité de la recherche ligérienne – Cohérence avec les besoins des acteurs – Rapprochement scientifiques/gestionnaires – Exemplarité et reproductibilité à l'échelle européenne ou internationale.

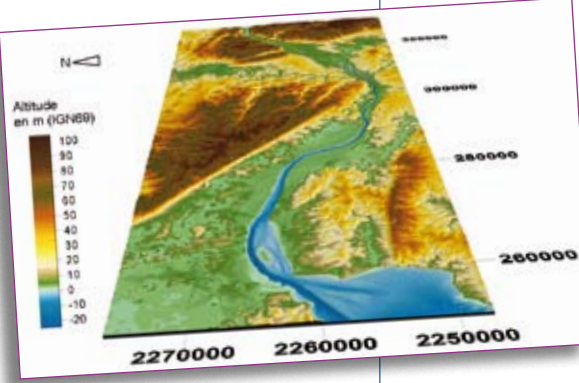
LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Élaboration d'un cadre de mise en commun et de partage des connaissances
- Développement d'un système et d'outils intranet et internet dédiés (www.plan-loire.fr)
- Recensement, acquisition et valorisation de données
- Actions de sensibilisation et de vulgarisation

Sur le plan scientifique

- Mise en place du conseil scientifique du Plan Loire grande nature
- Organisation de rendez-vous annuels entre la communauté scientifique et les chercheurs ligériens
- Soutien aux projets de recherche, notamment sur les thématiques de la géomorphologie fluviale et de l'impact du changement climatique sur le comportement fluvial
- Valorisation des résultats de la recherche ligérienne, notamment auprès des autres grands bassins fluviaux

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 50 % maximum



Un objectif d'excellence

par l'élaboration de démarches plurirégionales conciliant économie et environnement

Valoriser les atouts du bassin de la Loire au bénéfice de son économie touristique, rechercher et développer des méthodes innovatrices de traitement des problématiques environnementales, accompagner la restauration des poissons migrateurs... Ces trois axes d'intervention, qui concilient renforcement économique et préservation de l'environnement, constituent les "démarches d'excellence" soutenues par l'Europe.

Les mots-clés

Démarches d'appréhension plurirégionale – Volonté fédératrice et partenariale – Dimension expérimentale – Volonté de généralisation – Perspective de développement durable.

LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

Économie touristique

- Valorisation des sites majeurs du bassin : amélioration de l'accueil, de l'accessibilité, de l'offre culturelle associée
- Promotion des modes "doux" de déplacement au fil de la Loire : mise en place ou amélioration de signalétiques, de l'accessibilité, de l'intermodalité ; actions de promotion, accompagnement des prestataires
- Valorisation des paysages fluviaux



La salmoniculture de Chanteuges participe à la restauration du saumon dans le bassin de la Loire.

Innovation et expérimentation sur les problématiques environnementales

- Têtes de bassin : préservation-restauration de zones humides via des mesures agro-environnementales, mise en place d'une gestion partenariale
- Espace de mobilité des cours d'eau : préservation-restauration par contractualisation avec les acteurs locaux
- Plantes invasives : optimisation des moyens de lutte, expérimentations, coordination des acteurs

Restauration des poissons migrateurs (saumons, aloses, lamproies, anguilles...)

- Effacement d'obstacles, extension des espaces de colonisation
- Soutien des effectifs, préservation et gestion de frayères
- Études, tableaux de bords, outils de suivi

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 33 % ou 40 % maximum

FEDER Loire, mode d'emploi

PORTEURS DE PROJET

Associations, collectivités locales ou territoriales, organismes consulaires, laboratoires de recherche, établissements publics, groupements d'intérêt public...

QUALITÉ DES PROJETS

Le programme plurirégional FEDER Loire a vocation à accompagner des actions inscrites dans une perspective de développement durable. *La dimension environnementale et la durabilité des actions proposées sont des critères fortement pris en compte dans l'examen des projets proposés.*

FINANCEMENT DES PROJETS

Sur la période 2007-2013 le FEDER Loire consacrera 33,8 millions d'euros de fonds au bassin de la Loire. *Ils constituent un puissant levier, permettant de mobiliser plus du double de fonds sur le territoire ligérien.*

Le contexte, les enjeux...

LE PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Un plan global et concerté d'aménagement de la Loire

Le "Plan Loire grandeur nature" a été engagé en 1994. Son objectif : concilier la sécurité des personnes face aux risques d'inondation, la satisfaction des besoins en eau et la restauration de la diversité écologique du milieu. Il a été révisé en 1999, en intégrant un nouvel objectif : la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel du bassin.

Le plan est aujourd'hui entré dans une troisième phase (2007-2013).

Ses priorités sont articulées autour de quatre enjeux :

- vivre durablement dans les vallées inondables
- préserver et restaurer la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales
- mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager
- développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve

Porté par un contrat de projet interrégional (CPIER) signé entre l'État, les neuf régions concernées*, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Établissement public Loire, le financement du Plan Loire (300 M€) intègre désormais des fonds européens (FEDER Loire).

*Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône Alpes

LE PROGRAMME PLURIRÉGIONAL FEDER LOIRE 2007-2013

Un dispositif nouveau

Les fonds structurels européens (FEDER, FSE et FEADER*) visent le développement durable des régions et leur adaptation aux mutations économiques, technologiques et démographiques.

Pour la période 2007-2013, afin de répondre à des besoins que les seuls programmes régionaux ne satisfaisaient pas, l'Union Européenne a mis en place des "Programmes opérationnels FEDER plurirégionaux", au profit d'entités territoriales plus vastes.

En France :

- Massif Central
- Massif des Alpes
- Fleuve Rhône
- Bassin de la Loire

Le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007, est le fruit d'une large concertation impliquant l'ensemble des acteurs du Plan Loire grandeur nature.

*Fonds Européen de Développement Régional, Fonds Social Européen, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



Votre projet
est-il éligible
au FEDER Loire ?

A quel niveau
peut-il être aidé ?

A quel interlocuteur
vous adresser pour plus
d'informations ?

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Préfecture de la région Centre
Secrétariat général pour
les affaires régionales (SGAR)

Tél : 02 38 81 46 62

Mèl : SGAR45@centre.pref.gouv.fr

www.plan-loire.fr

www.europe-centre.eu